

HÔTEL DES VENTES CHAMPAGNE EST Sarl
Guy ARCHAMBAULT Commissaire-priseur habilité
S. V. V. Agrément N°2002-381 RCS 443063487 - FR 68443063847
9 Fg Léon Bourgeois
51300 VITRY LE FRANÇOIS
Téléphone : 03.26.74.75.02 - Télécopie : 03.26.74.17.79
www.interencheres.com/51005
guy.archambault@orange.fr

SAMEDI 14 MAI 2016 à 14 h

CERAMIQUES

Expositions : vendredi 13 de 14 h à 18 h et samedi 14 de 10 h à 12 h.

Frais en sus 20 % - Paiement comptant - Liste et photos sur interencheres.com/51005.

Une exposition permettant de se rendre compte de l'état des pièces, elles sont vendues en connaissance de cause au moment de l'adjudication.

Tous les lots sont photographiés (sauf indication contraire) et visibles sur interencheres.com/51005

CERAMIQUES DECORATIVES, PORCELAINES XIXe XXe :

- 1 - Porcelaine de LIMOGES Charles Ahrenfeldt : lampe Berger, décor paysage chinois.
- 2 - Porcelaine NIII : jardinière ovale décor de pensées en grisaille, monogrammée P. L. 30,5 cm.
- 3 - Dessous de plat à musique, carreau de faïence paysage camaïeu vert dans une rocaille et frise brune, socle bois, air "dans mon aéroplane, le chapeau à la main" (mécanique à revoir). 27,5 x 27,5 cm.
- 4 - GREBER : vase boule grès à glaçures beiges sur fond vert. Marqué. Ht 11 cm.
- 5 - GREBER : vase boule grès à glaçures bleues sur fond vert. Marqué. Ht 11 cm.
- 6 - ANGLETERRE vers 1900 : paire de statuettes porcelaine couple présentant une fleur. Ht 15 cm.
- 7 - Porcelaine blanche : tisanière avec tiroir à alcool (petits manques). Ht 20 cm.
- 8 - Porcelaine polychrome et dorée : servante à épices sel poivre moutarde, cuisinier avec citrouille. Ht 10 cm.
- 9 - CHANTILLY XVIIIe porcelaine tendre : assiette décor d'œillet camaïeu bleu, aile vannerie. (éclat restauré). Marqué au cor de chasse. Diam. 24,5 cm.
- 10 - COPENHAGUE XIXe XXe : assiette porcelaine à aile ajourée vannerie, décor de fleurettes en quartier. Diam. 24,5 cm.
- 11 - GIEN : jardinière ovale, décor floral style Marseille. (éclats au talon). L. 27,5 cm.
- 12 - Porcelaine du JAPON : lampe à pétrole, décor de fleurs et mésange à tête bleue, socle et bec laiton. Ht 31 cm.
- 13 - Grand plat ovale contour, décor polychrome château d'Azay le Rideau, début XXe. L. 43,5 cm.
- 14 - CHOISY LE ROI AC 1878 : plat ovale décor en plein polychrome guerrier casqué et plastron en armure tenant l'épée, monogrammé AC. L. 35 cm.
- 15 - Porcelaine de COULEUVRE (ALLIER) : chocolatière décor de bouquets de fleurs polychrome, manche latéral bois tourné et son émoussoir bois. Marque AL à la coulevre. Ht 20 cm.
- 16 - Jacob PETIT PARIS milieu XIXe : pichet polychrome et doré tête de Bacchus. Ht 20 cm.
- 17 - MOUGIN à NANCY : vase piriforme à décor géométrique sur fond craquelé crème. Marqué en relief Mougin Nancy 241J, ht 26 cm. Vers 1930.
- 18 - ALLEMAGNE XIXe THURINGE porcelaine : saucière polychrome et dorée ovale avec couvercle et bassin adhérent, décor floral L. 23 cm (éclats et fêles à l'intérieur).
- 19 - WALY XIXe : plat à barbe ovale à décor de bouquets de tulipes L. 27,5 cm.
- 20 - MALICORNE : assiette faïence bretonne debout tenant une fleur sur terrasse fleurie, bordure à filets bleues et jaunes diam. 21,5 cm.
- 21 - Style de Capo di Monte porcelaine : pot couvert promenade des Dieux ht 18 cm diam. 13 cm.

- 22 - VILLENAUXE porcelaine : pot à tabac porte-pipes à décor doré de chars assyriens sur fond bleu nuit ht 15 cm.
- 23 - Porcelaine allemande ? : 4 tasses et sous-tasses en porcelaine à décor de couples de personnages en grisaille style Restauration, anses et bordures à filets or.
- 24 - ANGLETERRE fin XIXe : panier vide-poches orné d'un garçon coiffé du bicorne et de la cocarde tricolore ht 19 cm.
- 25 - ANGLETERRE XIXe : personnage en biscuit polychrome grimaçant, crâne rasé percé de trous faisant sablier sécheur d'encre L. 12 cm.
- 26 - ANGLETERRE XIXe : personnage en biscuit polychrome grimaçant, crâne rasé percé de trous faisant sablier sécheur d'encre ht 8,5 cm (fêle de cuisson sur la bouche).
- 27 - 10 souliers porcelaine, faïence et biscuit de porcelaine.
- 28 - 10 souliers faïence, porcelaine polychrome, certains dorés début XXe.
- 29 - ALLEMAGNE vers 1900 : jardinière en biscuit fillette à l'arrosoir encadrée de cygnes L. 18 cm (petits manques).
- 30 - DRESDE ALLEMAGNE XXe : danseuse à la robe de dentelle ornée de fleurs ht 9,5 cm (petits manques).
- 31 - ALLEMAGNE vers 1900 faïence polychrome : fillette au panier ht 17 cm.
- 32 - Biscuit polychrome XXe : couple aux oiseaux ht 19,5 cm les 2.
- 33 - ALLEMAGNE XXe biscuit blanc : chien lévrier L. 21 cm
- 34 - ALLEMAGNE début XXe : coupe à décor floral style Saxe polychrome et dorée + petit panier à anse polychrome et doré à décor d'oiseaux.
- 35 - Porcelaine de PARIS : coupe ovale sur pieds quadripodes à décor floral polychrome rehaussé de filets or ht 10,5 cm.
- 36 - PARIS XIXe : vase ovoïde à 2 anses sur piédouche en porcelaine blanche et or, décor de frises dorées sur fond bleu ht 25 cm (égrenures au socle).
- 37 - PARIS début XIXe : 2 petites aiguères balustres porcelaine blanche à filet et frise or ht 20 cm.
- 38 - SAXE XIXe : petite verseuse balustre porcelaine polychrome et dorée, décor floral ht 8 cm (bec restauré).
- 39 - PARIS XIXe : encrier avec sablier en porcelaine, décor de fleurettes polychromes et dorées + petit pot en porcelaine anglaise à décor de paysages en camaïeu rose et fleurs.
- 40 - Faïence de GIEN début XXe : pichet à décor polychrome Renaissance, marque entrelacée France ht 10,5 cm.

SUITE DE LA VENTE EN COURS DE REDACTION.

CONDITIONS DE VENTE

*** La vente a lieu aux enchères publiques.**

Elle se fera au comptant. Les acquéreurs paieront en sus des enchères : 20 %

La vente se fera avec les garanties énoncées au catalogue et compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès verbal, réserve faite pour les clés, serrures, bronzes, ferrures et marbres qui auraient été remplacés à une époque indéterminée ainsi que pour les réparations d'entretien et de rentoilage des tableaux.

S'il est établi que 2 ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet, soit à haute voix, soit par signe, et qu'ils réclament en même temps cet objet après le prononcé de l'adjudication, ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix des dernières enchères, et le public sera admis à enchérir de nouveau.

Une exposition préalable permettra aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente. Il ne sera admise aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Les dimensions sont données à titre indicatif.

En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à encaissement et la vente considérée parfaite, qu'après celui-ci.

Le Commissaire-priseur pourra se charger d'exécuter gratuitement tout mandant d'ordre d'achat écrit par les intéressés ne pouvant assister personnellement à la vente, et un chèque de garantie sera demandé.

La tolérance d'un magasinage n'engage pas la responsabilité du Commissaire-priseur à quelque titre que ce soit, l'objet étant sous la garantie exclusive de l'adjudicataire sitôt l'adjudication prononcée.

Les ordres d'achat ne seront pris en considération qu'accompagnés d'un Relevé d'Identité Bancaire ainsi que d'une copie de pièce d'identité.

A défaut de paiement du montant de l'adjudication et des frais, une mise en demeure sera adressée à l'acquéreur par lettre recommandée avec avis de réception. A l'expiration du délai d'un mois, après cette mise en demeure et à défaut de paiement de la somme due, il sera perçu sur l'acquéreur et pour prise en charge des frais de recouvrement un honoraire complémentaire de 10 % du prix d'adjudication, avec un minimum de 250 euros. L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en œuvre de la procédure de folle enchère.

Le Tribunal de Chalons en Champagne est seul compétent pour connaître tout litige pouvant subvenir.

*** TVA Livraison pour acheteur**

Le prix d'adjudication est réputé TTC, lorsque le vendeur est assujéti à la TVA, c'est le vendeur de l'objet taxé, qui est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes. Toutefois les assujéttis qui tiendront faire ressortir sur le bordereau d'adjudication le montant de la TVA livraison à laquelle est soumise leur acquisition devront obligatoirement demander que cette TVA apparaisse sur le bordereau. La TVA livraison ne porte que sur le prix d'adjudication TTC et est incluse dans ce prix.